



Projet d'Appui aux Réformes et aux Élections au Mali (PAREM) 2021 – 2023



# RAPPORT ANNUEL 2022



Table ronde avec les médias, Koulikoro ©PNUD Mali / Aitana Constans

Projet d'Appui aux Réformes et aux Elections



RALE, Goundam ©ASD

Sensibilisation RALE, Bandiagara ©AMPMPR



Canada



Japon



Luxembourg



Norvège



Suède



Union européenne



Période de rapportage	<b>Janvier - décembre 2022</b>																												
Donateurs	<b>Canada, Japon, Luxembourg, Norvège, Suède, Union Européenne, Peacebuilding Fund</b>																												
Pays	<b>République du Mali</b>																												
Titre du projet	<b>Projet d'Appui aux Réformes et aux Élections au Mali (PAREM) 2021-2023</b>																												
Identifiant Atlas de projet	0012711																												
Principaux partenaires de mise en œuvre	Le Gouvernement, le Ministère chargé de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD), l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE), la Cour constitutionnelle, l'Assemblée nationale, les OSC, les PTFs.																												
Date de début du projet	1 <sup>er</sup> juillet 2021																												
Date de fin du projet	31 décembre 2023																												
Budget du PTA 2022 (USD)	7 726 957 USD (basket fund) + 635 000 (PBF)																												
Budget total (USD)	56 371 491 USD (basket fund)																												
Ressources mobilisées (USD)	<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>Canada</td> <td>4 044 375,00</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Norvège</td> <td>5 072 355,00</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Suède</td> <td>6 319 813,50</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Luxembourg</td> <td>226 000,00</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Japon</td> <td>2 618 760,00</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Union européenne</td> <td>16 914 000,00</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>PNUD</td> <td>1 500 000,00</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>PBF</td> <td>2 000 000,00</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><b>TOTAL</b></td> <td><b>38 695 303,50</b></td> </tr> </table>		1	Canada	4 044 375,00	2	Norvège	5 072 355,00	3	Suède	6 319 813,50	4	Luxembourg	226 000,00	5	Japon	2 618 760,00	6	Union européenne	16 914 000,00	7	PNUD	1 500 000,00	8	PBF	2 000 000,00	<b>TOTAL</b>		<b>38 695 303,50</b>
1	Canada	4 044 375,00																											
2	Norvège	5 072 355,00																											
3	Suède	6 319 813,50																											
4	Luxembourg	226 000,00																											
5	Japon	2 618 760,00																											
6	Union européenne	16 914 000,00																											
7	PNUD	1 500 000,00																											
8	PBF	2 000 000,00																											
<b>TOTAL</b>		<b>38 695 303,50</b>																											
Budget non financé	<b>19 676 187,50 USD</b>																												
Contacts	Nom et signature de chef de projet : <b>Thompson Fongwe Sama</b> Fonction : <b>Conseiller Technique Principal</b> Adresse mail : <b>sama.thompson.fongwe@undp.org</b> Tél. : <b>(+223) 77 21 43 75</b>																												

## SOMMAIRE

ACRONYMES .....	3
RÉSUMÉ EXÉCUTIF .....	4
1. INTRODUCTION .....	5
1.1. Mise en place du PAREM en réponse à une requête des autorités maliennes.....	5
1.2. Résultats escomptés.....	5
2. CONTEXTE .....	6
2.1. Évolution de la situation politique et électorale.....	6
2.2. Impact sur la mise en œuvre des activités du PAREM .....	7
3. PROGRÈS VERS LES RÉSULTATS.....	8
3.1. Résultat escompté : Toutes les réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives envisagées sont mises en œuvre de manière consensuelle et le Mali se dote d'une nouvelle Constitution, d'une nouvelle loi électorale et d'un nouveau découpage administratif et électoral.....	8
3.2. Résultat escompté: Les consultations électorales et référendaires sont organisées de manière inclusive, transparente, crédible, sécurisée et les résultats sont acceptés par la majorité des Maliens.....	12
3.3. Résultat escompté: Les acteurs politiques, sociaux et sécuritaires, et spécialement les femmes et les jeunes, sont engagés pour participer activement et paisiblement aux opérations de vote dans le respect des principes démocratiques et contribuer à un dialogue politique apaisé ( <i>fonds PBF</i> ).....	18
3.4. Résultat escompté: L'assistance technique attendue est fournie .....	20
4. ANALYSE DES RISQUES, CONTRAINTES ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES .....	21
4.1. Matrice des risques .....	21
4.2. Contraintes et difficultés rencontrées .....	24
5. LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS.....	25
5.1. Leçons apprises .....	25
5.2. Recommandations .....	26
6. DÉFIS ET PERSPECTIVES .....	27
6.1. Défis .....	27
6.2. Perspectives.....	27
7. RAPPORT FINANCIER .....	28

## ACRONYMES

AIGE	Autorité Indépendante de Gestion des Élections
ANR	Assises Nationales de la Refondation
BRIDGE	Building Resources in Democracy, Governance and Elections
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CNEAME	Comité National de l'égal Accès aux Médias d'État
CNT	Conseil National de Transition
COP	Cellules d'Orientation de Proximité
DGE	Délégation générale aux élections
GEC	Groupe Exécutif de Coordination des partenaires techniques et financiers
HAC	Haute Autorité de la Communication
IDEA	International Institute for Democracy and Electoral Assistance
MATD	Ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
NAM	Mission d'évaluation des besoins
OGE	Organe de gestion des Élections
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisations de la société civile
PAREM	Projet d'Appui aux Réformes et aux Élections au Mali
PBF	Peacebuilding Fund
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PTA	Plan de travail annuel
PTF	Partenaires techniques et financiers
RALE	Révision annuelle des listes électorales
SRSG	Représentant spécial du Secrétaire général
UGP	l'Unité de Gestion du Projet
UNIET	Équipe électorale intégrée des Nations Unies au Mali

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Projet d'Appui aux Réformes et aux Élections au Mali (PAREM) 2021-2023 a été mis en place le 1<sup>er</sup> juillet 2021 afin de fournir une assistance technique, financière, matérielle et logistique aux autorités de transition et autres acteurs du processus électoral pour leur permettre de relever le défi de la conduite des réformes et des élections. Le Canada, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Suède, l'Union européenne et le PNUD ont contribué au basket fund mis en place pour financer les activités du projet à hauteur de près de 37 millions de dollars, sur les 56 millions budgétisés. Également, en janvier 2022, le Peacebuilding Fund (PBF) a apporté un financement de 2 millions de dollars pour la mise en œuvre d'activités liées à la prévention de la violence électorale et la promotion de la gouvernance démocratique au Mali.

En 2022, malgré l'adoption tardive (le 23 juin) de son plan de travail annuel (PTA) due à l'absence de chronogramme consensuel qui soit accepté par la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le PAREM a déployé l'essentiel des activités prévues. Il s'agissait notamment : i) d'une assistance en vue de la conduite des réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives souhaitées par les autorités maliennes, du caractère consensuel de ces processus et de la vulgarisation des nouveaux textes issus de ces réformes ; et ii) d'une assistance visant à ce que les consultations électorales et référendaires à venir soient organisées de manière inclusive, transparente, crédible, sécurisée et dont résultats soient acceptés par la majorité des Maliens. De plus, dans le cadre du projet d'appui à la prévention de la violence électorale et promotion de la gouvernance démocratique au Mali, des activités ont été menées afin que les acteurs politiques, sociaux et sécuritaires, et spécialement les femmes et les jeunes, soient engagés pour participer activement et paisiblement aux opérations de vote dans le respect des principes démocratiques et contribuer à un dialogue politique apaisé.

Le présent rapport, après une introduction relative au PAREM et un rappel du contexte de mise en œuvre de ses activités, présentera les progrès vers les résultats. Une analyse des risques, contraintes et difficultés rencontrées suivra, ainsi qu'une présentation des leçons apprises et des propositions de recommandations. Enfin, une présentation des états financiers du projet clôturera le rapport.

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. Mise en place du PAREM en réponse à une requête des autorités maliennes

En réponse à la requête des autorités de transition du Mali pour une assistance électorale datant du 27 novembre 2020, une mission d'évaluation des besoins électoraux (NAM) des Nations Unies a été conduite virtuellement du 19 février au 6 mars 2021. Conformément aux recommandations de cette mission, l'Équipe électorale intégrée des Nations Unies au Mali (UNIET), et plus particulièrement le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) et ONU-Femmes, a élaboré un Projet conjoint d'Appui aux Réformes et aux Élections au Mali (PAREM) mettant en place un nouveau basket fund pour fournir une assistance technique, financière, matérielle et logistique aux autorités de transition et aux autres acteurs du processus électoral. Cet appui vise à renforcer leurs capacités et leur permettre de relever le défi de la conduite des réformes et des élections. À ce jour, le basket fund des Nations Unies sur les élections et les réformes a levé près de 37 millions de dollars américains (environ deux tiers du budget total) gérés par le PNUD conformément à ses procédures de gestion. Les donateurs sont le Canada, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Suède et l'Union européenne, le PNUD ayant également contribué au basket fund. À ces 37 millions USD se sont ajoutés en janvier 2022 un financement du Peacebuilding Fund (Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies) à hauteur de deux millions de dollars américains pour la mise en œuvre d'un volet lié à la prévention de la violence électorale et promotion de la gouvernance démocratique au Mali. Ce volet vise à renforcer les capacités nationales en prévention des violences électorales à travers une amélioration de l'environnement du dialogue politique ainsi que des capacités d'identifier et d'adresser les risques de violences électorales de manière préemptive. Il est mis en œuvre conjointement par le PNUD et ONU-Femmes.

### 1.2. Résultats escomptés

Il est attendu du Projet d'Appui aux Réformes et aux Élections au Mali (PAREM) les résultats suivants :

- ✓ Toutes les réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives envisagées sont mises en œuvre de manière consensuelle et le Mali se dote d'une nouvelle Constitution, d'une nouvelle loi électorale et d'un nouveau découpage administratif et électoral;
- ✓ Les consultations électorales et référendaires sont organisées de manière inclusive, transparente, crédible, sécurisée et les résultats sont acceptés par la majorité des Maliens;
- ✓ Des activités post-scrutins permettent la pérennisation des acquis.
- ✓ Les acteurs politiques, sociaux et sécuritaire, et spécialement les femmes et les jeunes, sont engagés pour participer activement et paisiblement aux opérations de vote dans le respect des principes démocratiques et contribuer à un dialogue politique apaisé ;
- ✓ Un cadre d'alerte précoce inclusif permet de consolider et promouvoir l'espace civique en période électorale et de réduire les atteintes aux droits humains en vue d'assurer le respect et la garantie des droits et libertés fondamentales démocratiques.

## 2. CONTEXTE

### 2.1. Évolution de la situation politique et électorale

À la suite de la proclamation par la Cour constitutionnelle, le 30 avril 2020, des résultats définitifs des élections législatives, plusieurs acteurs politiques et de la société civile malienne ont contesté ces résultats et critiqué le système électoral malien. Ces contestations ont été suivies par un mouvement populaire réclamant la démission du Président Ibrahim Boubakar Keïta. C'est dans ce contexte de fort mécontentement populaire que celui-ci a démissionné le 18 août 2020, et que des institutions de transition ont été mises en place pour une durée initialement prévue de 18 mois. Un gouvernement de transition dirigé par le Président Bah Ndaw a été mis en place. Cependant, le 26 mai 2021, le Président Bah Ndaw et son Premier Ministre Moctar Ouane furent poussés à la démission et remplacés par le Colonel Assimi Goïta et le premier Ministre Choguel Maïga, issu du Mouvement du 5 juin - Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) dont les manifestations avaient contribué à la chute du Président Ibrahim Boubakar Keïta. Le nouveau Gouvernement de transition mis en place, contrairement au précédent, a accordé la priorité à la mise en œuvre de réformes politiques, institutionnelles et électorales en amont des élections. Ces réformes comprennent notamment l'adoption d'une nouvelle Constitution, d'une nouvelle loi électorale instituant un nouvel organe de gestion des élections, et la finalisation de la réorganisation territoriale comme prévu par les dispositions de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger de 2015.

La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à l'instar de la communauté internationale, a condamné ces événements et exigé la tenue rapide d'élections de sortie de la transition. Le 9 janvier 2022, dans leur communiqué final du 4<sup>ème</sup> sommet extraordinaire de la conférence des chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO sur la situation politique au Mali, les chefs d'État de la CEDEAO ont ainsi « *déploré le fait que les autorités de la Transition au Mali n'aient pris aucune disposition pour l'organisation de l'élection présidentielle avant la date du 27 février 2022 prévue dans l'accord conclu avec la Conférence des Chefs d'État de la CEDEAO le 15 septembre 2020 et contrairement aux engagements souscrits dans le cadre de la Charte de transition* ». Ils ont jugé « *inacceptable* » le chronogramme proposé pour la transition (prévoyant la tenue de l'élection présidentielle en décembre 2026, puis en décembre 2025), et ont décidé « *de maintenir les sanctions initialement imposées à l'encontre du Mali et des autorités de transition* » et « *l'imposition de sanctions économiques et financières supplémentaires* ».

Le 03 juillet 2022, à l'issue de sa 61<sup>ème</sup> session ordinaire, la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, a pris note « *de la promulgation, le 24 juin 2022, d'une nouvelle loi électorale* », et « *du calendrier de la Transition soumis par les Autorités de la Transition qui donnent une durée de 24 mois* ». Au vu de ces évolutions, la Conférence a décidé de lever les sanctions économiques et financières prises le 9 janvier 2022 (y compris la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les États membres de la CEDEAO et le Mali) ainsi que le rappel pour consultations par les États membres de la CEDEAO de leurs Ambassadeurs accrédités auprès de la République du Mali. La suspension du Mali des instances de la CEDEAO et les sanctions ciblées contre des individus ou des groupes ont en revanche été maintenues.

En effet, le 06 juin 2022, le Président de la transition a signé le décret n°0335/PT-RM fixant la durée de la transition à 24 mois, à compter du 26 mars 2022. Le 28 juin, soit trois jours après la visite du médiateur de la CEDEAO à Bamako, le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation (MATD) a présenté un projet de chronogramme des différents scrutins et des réformes politiques et institutionnelles lors d'une réunion de la formation politique du Cadre de Concertation Nationale. Ce chronogramme prévoit l'organisation d'un référendum constitutionnel le 19 mars 2023 ; des élections

des conseillers des collectivités territoriales (conseillers communaux, de cercle, régionaux et du district de Bamako) le 25 juin 2023 ; des élections des députés à l'Assemblée nationale les 29 octobre et 19 novembre 2023 (respectivement pour le 1er et 2<sup>nd</sup> tour) ; et de l'élection présidentielle le 4 février 2024, avec un éventuel second tour le 18 février 2024.

Aussi, autre avancée notable, le 24 juin, le Président de la Transition a procédé à la promulgation d'une nouvelle loi électorale, à la suite de son adoption le 17 juin par le Conseil National de Transition (CNT), à 115 voix pour, 3 contre et 0 abstention. Selon les déclarations du Président de la commission des lois du CNT sur l'Office de radiodiffusion télévision nationale du Mali (ORTM), au cours de ses travaux, la commission a écouté 87 entités et 260 personnes ressources. Le caractère inclusif du processus a ainsi été salué.

À noter que le caractère inclusif du processus d'élaboration de cette nouvelle loi électorale a été salué :

La principale innovation de cette nouvelle loi électorale est la création de l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE) qui aura « *pour mission l'organisation et la gestion de toutes les opérations référendaires et électorales* » (article 4). La loi prévoit également que le Ministère chargé de l'Administration territoriale « *a pour mission d'appuyer l'AIGE* » et lui apporte « *un appui technique* », conservant ainsi, au vu de son expérience en matière d'organisation matérielle des scrutins, nombre de ses anciennes prérogatives, à l'exception notable de la centralisation et de la proclamation des résultats provisoires des scrutins. Suite au décret N°2022-0609/PT-RM du 12 octobre 2022 portant nomination des membres du collège de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections « AIGE », ces derniers ont prêté serment le 20 octobre et un bureau présidé par Moustapha Cissé a été mis en place le 27 octobre. L'installation de l'AIGE a néanmoins connu certains retards par rapport à ce qui était prévu dans le chronogramme, et la nomination des membres de ses coordinations est toujours attendue. Le principal défi est désormais l'installation des coordinations et l'opérationnalisation de ce nouvel Organe de Gestion des Élections (OGE).

Enfin, le Président de la transition a signé le décret n°2022-0342/PT-RM du 10 juin 2022 portant création, mission, organisation et fonctionnement de la commission de rédaction de la nouvelle Constitution. Ladite commission, nommée par décret le 29 juin<sup>1</sup> et installée le 12 juillet, a rendu le 11 octobre, après des consultations et une prorogation du délai de sa mission initialement prévue pour deux mois<sup>2</sup>, un avant-projet de Constitution.

## **2.2. Impact sur la mise en œuvre des activités du PAREM**

La non-disponibilité d'un chronogramme consensuel au premier semestre 2022 a résulté en une adoption tardive d'un Plan de Travail Annuel (PTA) pour le PAREM. Le Projet n'a ainsi pas pu mener d'activité sur les fonds du basket fund jusqu'à l'adoption, le 23 juin, d'un plan de travail annuel par le Comité de Pilotage.

De plus, comme cela est souvent le cas des projets d'assistance électorale, le PAREM a dû s'adapter au calendrier effectif de mise en œuvre des activités électorales et de réformes des autorités nationales, ce qui a résulté en de nécessaires adaptations du plan de travail pluriannuel prévu dans son document de projet, mais a également eu un impact sur la mise en œuvre de son plan de travail annuel.

---

<sup>1</sup> Décret n°2022-0394/PT-RM du 29 juin 2022 portant nomination des membres de la commission de rédaction de la nouvelle Constitution

<sup>2</sup> Décret n°2022-0601/PT-RM du 27 septembre 2022 portant prorogation du délai de la mission de la commission de rédaction de la nouvelle Constitution



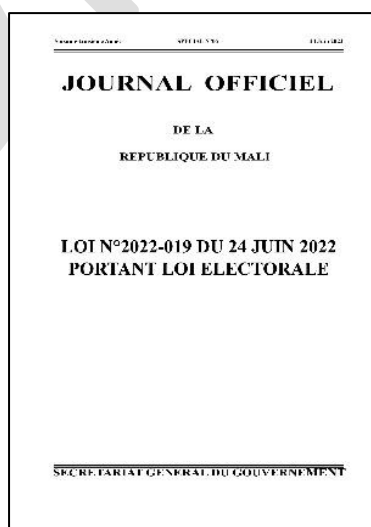
### 3. PROGRÈS VERS LES RÉSULTATS

L'appui technique, financier et logistique apporté par le PAREM cible les institutions nationales impliquées dans la gestion des élections et les autres acteurs du processus électoral, la population malienne étant le bénéficiaire final du projet dans le sens où elle aura la possibilité de se doter d'un nouveau cadre juridique et institutionnel et de choisir librement et de façon informée ses représentants, aussi bien sur le plan national que sur le plan local. Le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation (MATD), la Délégation Générale aux Élections (DGE), la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) - ces deux dernières institutions étant désormais remplacées par l'Autorité Indépendante de Gestion des élections (AIGE) - mais aussi la Cour constitutionnelle et le Conseil National de Transition (CNT) ont ainsi été les principaux bénéficiaires directs de l'assistance électorale fournie par le PAREM. Le projet a également appuyé le Gouvernement de transition et les institutions publiques, les partis politiques, les organisations de la société civile (OSC), les femmes et les jeunes, les groupes sous-représentés ou marginalisés et les médias.

La zone d'intervention du projet a couvert toute l'étendue du territoire de la République du Mali.

#### **3.1. Résultat escompté : Toutes les réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives envisagées sont mises en œuvre de manière consensuelle et le Mali se dote d'une nouvelle Constitution, d'une nouvelle loi électorale et d'un nouveau découpage administratif et électoral**

Le PAREM a accompagné le Mali dans le processus de réformes qui a mené en 2022 à l'adoption et la promulgation d'une nouvelle loi électorale, à la disponibilité d'un avant-projet de Constitution, à l'examen de six projets de loi relatifs à la réorganisation territoriale par le CNT, et à la création d'un nouvel organe de gestion des élections, l'AIGE. L'appui apporté a notamment permis de renforcer les capacités des organes impliqués dans le processus de réformes ; d'assurer le caractère inclusif du processus de réformes par des consultations ; et de garantir son appropriation nationale par le biais d'actions de sensibilisation et de vulgarisation. Pour parvenir à ce résultat, le PAREM a mené les actions qui suivent.



Produit attendu:

1.1 Les réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives sont effectivement réalisées

Indicateurs :

Une assistance technique mise à la disposition de la commission chargée de la rédaction de la nouvelle constitution

Une assistance technique et financière mise à la disposition de la commission chargée de la finalisation dudit processus d'opérationnalisation des nouvelles régions et de délimitation des nouvelles circonscriptions électorales

✓ **Signature d'un partenariat avec « International Institute for Democracy and Electoral Assistance » (International IDEA) pour la mise en œuvre d'un projet intitulé « Supporting Mali's Transition to Peace and Democracy »** : Ce projet vise à contribuer à des processus de réformes constitutionnelles et électorales inclusifs qui préviennent, gèrent et résolvent pacifiquement les conflits. Dans le cadre de ce projet, International IDEA a mené des activités d'assistance technique à la Cour constitutionnelle, et d'appui technique aux réformes constitutionnelles et aux réformes électorales. Ont ainsi été organisés à Bamako: un atelier de validation de la revue du cadre juridique de la Cour constitutionnelle du Mali (4 juillet, 47 participants dont 7 femmes) ; un atelier de dissémination du rapport de revue du cadre juridique de la Cour constitutionnelle du Mali auprès des Forces et Partis Politiques et OSC (6 juillet, 89 participants dont 35 femmes) ; une journée d'échanges entre la Cour constitutionnelle du Mali et la société civile (9 août, 110 participants dont 45 femmes) ; un atelier comparatif de partage d'expériences sur les principes généraux du droit dans les processus de révision et de rédaction de nouvelles Constitutions au cours des transitions politiques (10 août, 34 participants dont 7 femmes) ; un atelier de partage d'expériences sur le contrôle juridictionnel des amendements et révisions constitutionnelles dans les pays africains (3 novembre, 34 participants dont 7 femmes) ; un atelier de partage d'expériences sur le thème justice constitutionnelle et la démocratie référendaire dans les transitions politiques en Afrique (14 décembre, 35 participants dont 7 femmes); et un atelier de partage d'expériences sur l'examen des projets de révisions constitutionnelles ou de rédaction de nouvelles constitutions par les parlements de transition en Afrique (19 décembre).

✓ **Appui au MATD pour la finalisation du processus d'opérationnalisation des nouvelles régions et de délimitation des circonscriptions électorales:** le PAREM a apporté un appui technique et financier au MATD en vue de l'organisation de 9 ateliers régionaux<sup>3</sup> de restitution des travaux relatifs au processus d'opérationnalisation des nouvelles régions et de délimitation des nouvelles circonscriptions électorales. En moyenne, 75 élus, autorités administratives, chefs de quartiers et autorités religieuses ont participé à chacun de ces ateliers, qui ont eu lieu du 25 au 27 octobre. L'appui du PAREM a également permis l'impression des documents relatifs à la réorganisation territoriale et la mise en œuvre d'une campagne de communication et de sensibilisation sur cette opération, notamment via les radios communautaires.



Atelier de partage d'expériences sur le contrôle juridictionnel des amendements et révisions constitutionnelles dans les pays africains organisé par International IDEA  
©PNUD Mali / Sabine Ohayon

<sup>3</sup> Nioro du Sahel, Kita, Nara, Dioila, Bougouni, Koutiala, San, Dounetza, et Bandiagara.

Produit attendu:

1.2 Les populations maliennes à la base sont sensibilisées sur les enjeux des processus de révision constitutionnelle, de réformes électorales et de réorganisation territoriale et participent activement auxdits processus

Indicateurs :

Au moins dix (10) rencontres avec les forces vives organisées au niveau régional avec l'appui du PAREM

Au moins deux rencontres du cadre de concertation entre le gouvernement et les partis politiques organisées avec l'appui du PAREM

Environ cinq cent mille (500.000) exemplaires de la nouvelle Constitution, de la nouvelle Loi électorale et de la nouvelle carte administrative produits et vulgarisés

✓ **Appui au MATD pour l'organisation de concertations inclusives avec les forces vives en vue de recueillir leurs attentes dans le cadre de la révision constitutionnelle, des réformes électorales et de la réorganisation territoriale:** Le PAREM a apporté un appui financier au MATD pour l'organisation de 6 rencontres de concertation avec les partis politiques et de 6 autres rencontres de concertation avec les OSC afin d'expliquer les choix et orientations du Gouvernement et de recueillir leurs recommandations éventuelles.

✓ **Recrutement d'une consultante experte nationale en appui aux réformes politiques et institutionnelles pour la prise en compte des questions genre:** ONU-Femmes, dans le cadre du PAREM, met à disposition des autorités de la transition (notamment le Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des réformes politiques et institutionnelles, le Ministère de la Refondation, celui de la Justice, le MATD, et le CNT) une consultante experte nationale en appui aux réformes politiques et institutionnelles pour la prise en compte des questions genre dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des Assises Nationales de la Refondation (ANR) afin d'assurer la prise en compte du genre dans les nouvelles législations nationales.

✓ **Mise en place d'un comité d'expertes maliennes :** Ce comité, mis en place par ONU-Femmes sur financement PAREM, a permis d'intégrer les préoccupations des femmes maliennes lors du processus d'élaboration de l'avant-projet de Constitution.

✓ **Appui au CNT pour l'organisation de journées de vulgarisation dans les régions de la nouvelle loi électorale :** Dès la nouvelle loi électorale promulguée, le PAREM a contribué aux journées de vulgarisation dans les régions de la loi n° 2022-019 du 24 juin 2022 portant loi électorale, qui ont été organisées par le CNT en juillet et août. L'appui du PAREM a porté sur la prise en charge financière de ces ateliers dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Bougouni, Dioila, Koutiala et Nioro. Ces ateliers avaient pour objectif d'échanger avec les populations sur les enjeux de la réforme électorale, les innovations contenues dans la nouvelle loi électorale ainsi que leur implication dans l'organisation et la gestion des opérations électorales et référendaires au Mali. Ils ciblaient plus particulièrement les autorités administratives, les partis et regroupements politiques, les Organisations de la Société Civile (OSC) et les médias. À noter que la prise en charge de ces ateliers dans les autres régions a été faite par la MINUSMA, ainsi que par International IDEA pour ce qui concerne Bamako (le 12 juillet, via un financement PAREM).

✓ **Appui au MATD pour la reproduction et la vulgarisation de la nouvelle loi électorale :** Le MATD, sur financement du PAREM, a imprimé en 18 500 exemplaires la nouvelle loi électorale. Aussi, un atelier pour informer les forces vives de la nation sur la nouvelle loi électorale a été organisé à Bamako du 5 au 8 septembre par le MATD. Près de 200 personnes (gouverneurs, préfets, sous-préfets, adjoints préfectoraux et autres autorités administratives) y ont pris part.

Produit attendu:

1.2 Les populations maliennes à la base sont sensibilisées sur les enjeux des processus de révision constitutionnelle, de réformes électorales et de réorganisation territoriale et participent activement aux processus

Indicateurs :

Au moins dix (10) rencontres avec les forces vives organisées au niveau régional avec l'appui du PAREM

Au moins deux rencontres du cadre de concertation entre le gouvernement et les partis politiques organisées avec l'appui du PAREM

Environ cinq cent mille (500.000) exemplaires de la nouvelle Constitution, de la nouvelle Loi électorale et de la nouvelle carte administrative produits et vulgarisés

✓ **Reproduction et traduction de la nouvelle loi électorale :** Le PAREM a procédé à la reproduction en 200 000 exemplaires de la nouvelle loi électorale. Un processus de sélection d'un cabinet a également été lancé pour la traduction en 08 langues nationales<sup>4</sup> de cette loi, afin d'assurer sa compréhension par les Maliens ne maîtrisant pas suffisamment la langue française.

✓ **Déploiement de 16 organisations de la société civile (OSC)<sup>5</sup> pour des activités de sensibilisation sur la nouvelle loi électorale et le chronogramme des élections :** À partir d'août 2022, le PAREM a financé le déploiement de 16 OSC dans l'ensemble des régions du Mali<sup>6</sup> afin de mener des activités de sensibilisation et de vulgarisation sur la nouvelle loi électorale et sur le chronogramme des scrutins de sortie de la transition. Cette campagne visait la population en général, avec un accent sur les femmes, les jeunes, les chefs et conseillers de villages et de quartiers, les religieux, les personnes déplacées internes et les personnes en situation d'handicap. Les OSC ont estimé le nombre de personnes touchées à près de 1,1 million. Ont ainsi été menées : 289 visites à domicile / portes à portes (2916 personnes touchées) ; 81 focus groups (visant spécifiquement les femmes, les jeunes ou les personnes en situation de handicap, 2835 personnes touchées) ; 8 balani shows<sup>7</sup> (760 personnes touchées) ; 3 événements sportifs (210 personnes touchées) ; 54 ateliers d'information et de sensibilisation (1620 personnes touchées) ; 138 déploiements de crieurs publics (78 000 personnes touchées) ; 4 visites d'informations dans les camps de déplacés internes (1341 personnes touchées) ; 1 représentation théâtrale (200 personnes touchées) ; 40 enregistrements d'émissions radios, 78 diffusions et autant de rediffusions, et 35 débats, diffusés sur 89 radios (au moins un million de personnes touchées) ; 56 publications dans les journaux (environ 1000 personnes touchées) ; 56 publications en ligne (environ 100 personnes touchées).

**Principaux écarts constatés :** Il était prévu que le PAREM appuie le CNT pour l'organisation de concertations régionales préalablement à l'adoption de la nouvelle loi électorale. Cependant, la date d'adoption de ladite loi a été avancée et les concertations n'avaient dès lors plus le temps d'être organisées. Les journées de concertations du CNT pré-adoption ont alors été transformées en journées de vulgarisation post-promulgation, appuyées par le PAREM et la MINUSMA. Par ailleurs, il n'a pas été possible de reproduire ni de vulgariser la nouvelle Constitution et la nouvelle carte administrative, ces textes n'ayant pas été finalisés au cours de l'année 2022.

<sup>4</sup> Bambara, sonraï, soninké, peulh, tamasheq, arabe, senoufo, mianka

<sup>5</sup> OBSERVATOIRE DES DROITS HUMAINS ET DE LA PAIX « ODHP » ; ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DES FEMMES POUR UN MALI INCLUSIF « ADEFIM » ; GROUPE DE REFLEXIONS ET D'ACTIONS SUR LA DEMOCRATIE, LES DROITS HUMAINS ET LES ELECTIONS « GRADDHE » ; ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE COMMUNAUTAIRE « ADICO » ; PLATE-FORME DES DROITS ECONOMIQUES SOCIO-CULTURELS PATE-FORME « DESC » DU MALI ; RESEAU MALIEN DE LA JEUNESSE FRANCOPHONE « REMAJEF » ; ASSOCIATION DE FORMATION ET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT « AFAD » ; ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'ENFANT « ASSOPROFEN » ; ASSOCIATION MALIENNE POUR LA PROMOTION DU MILIEU RURAL « AMPMR » ; CONVERGENCE D'ACTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE « CAES » ; COALITION MALIENNEE POUR L'EDUCATION A LA DEMOCRATIE « COMED » ; ASSOCIATION POUR L'AIDE AUX FEMMES EN DETRESSE ET AUX ENFANTS DE LA RUE « ASSAFEDE » ; ACTION COUVERTURE ET DEVELOPPEMENT « ACD » ; ASSOCIATION SOUMPI POUR LE DEVELOPPEMENT « ONG-ASD » ; ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA FEMME « APEF » ; ASSOCIATION MALIENNE POUR LE RELEVEMENT DU TAUX DE PARTICIPATION AUX ELECTIONS « AMRTPE ».

<sup>6</sup> Chaque OSC œuvrait dans une zone géographique bien déterminée afin que tous les cercles soient couverts.

<sup>7</sup> Animations musicales.

### 3.2. Résultat escompté: Les consultations électorales et référendaires sont organisées de manière inclusive, transparente, crédible, sécurisée et les résultats sont acceptés par la majorité des Maliens

Aucune consultation électorale ou référendaire de sortie de la transition ne s'est tenue en 2022. Néanmoins, certaines activités d'assistance électorale, pour avoir un impact, doivent être menées largement en amont du scrutin. C'est ainsi que le PAREM a apporté un appui dans le cadre de la Révision Annuelle des Listes Électorales (RALE) en vue d'obtenir un fichier électoral actualisé, fiabilisé, consolidé et plus inclusif. Le Projet a également renforcé les capacités techniques et opérationnelles des organes impliqués dans la gestion des élections afin qu'ils puissent conduire de manière professionnelle, efficace, efficiente et dans un climat apaisé l'ensemble des scrutins prévus lors du cycle électoral à venir. En outre, le PAREM a déployé une expertise en matière d'architecture des mécanismes devant faciliter la remontée, le traitement et la publication des résultats des scrutins par bureau de vote dont l'objectif est que les résultats soient traités de manière transparente, disponibles à temps et publiés bureau de vote par bureau de vote. De plus, le PAREM a appuyé des initiatives en faveur des femmes et des jeunes afin que les différents processus électoraux et de réformes soient conduits de manière inclusive. Aussi, toujours en vue de renforcer l'inclusivité du processus électoral, des actions ont été menées en vue de sensibiliser les populations sur les principes fondamentaux de la démocratie, les enjeux des réformes et des élections, les procédures de vote ainsi que sur leurs droits et devoirs en matière électorale. Par ailleurs, en vue d'assurer une couverture impartiale des différentes phases de la révision constitutionnelle et du cycle électoral par les médias publics et privés, une note d'options contenant des recommandations en vue du développement d'un cadre de régulation des médias respectueux des principes internationaux et des bonnes pratiques a été validée par les acteurs concernés. Enfin, afin que les réformes et les élections se tiennent dans un environnement sain, sécurisé et apaisé, un appui à la prévention de la propagation du COVID-19 durant les différents processus a été apporté et des actions de renforcement du dialogue entre les acteurs nationaux et de prévention des conflits liés aux élections menées.

#### Produit attendu:

2.1 Le fichier électoral est actualisé, fiabilisé, consolidé et rendu plus inclusif

#### Indicateurs :

L'ensemble des membres des différentes commissions locales de révision du fichier électoral pris en charge ;  
Ensemble de la documentation nécessaire de cette opération reproduit et mis à disposition ;  
Transport du personnel chargé de la RALE pris en charge par le PAREM

✓ **Appui au MATD pour la conduite des opérations de révision annuelle des listes électorales (RALE) :** Cette opération, qui s'est déroulée au cours du dernier trimestre 2022, visait à permettre aux citoyens d'enregistrer un changement d'adresse, aux déplacés internes de s'enregistrer dans leur lieu de refuge, et d'enregistrer le décès d'électeurs. Les ressources du PAREM ont permis de contribuer à la prise en charge des membres des commissions administratives chargées de la révision annuelle des listes électorales ; et de contribuer aux frais de communication, de mobilisation, et d'impression des documents nécessaires au bon déroulement de l'opération. De plus, au vu des difficultés à acheminer les documents relatifs à la RALE dans les consulats du Mali, le PAREM a apporté en novembre un appui supplémentaire au MATD afin que les documents soient effectivement convoyés dans 26 consulats (ceux où plus de 1000 électeurs sont inscrits<sup>8</sup>) pour que la RALE puisse s'y dérouler comme prévu.



RALE, Goundam ©ASD



RALE, Goundam ©ASD



RALE, Gao © CAES

<sup>8</sup> Lorsque les consulats comptaient moins de 1000 électeurs, les documents ont pu être transmis par voie électronique et imprimés directement par les consulats.

Produit attendu:

2.2 Les capacités techniques et opérationnelles du ou des organe(s) de gestion des élections sont renforcées afin qu'il(s) puisse(nt) conduire de manière professionnelle, efficace, efficiente et dans un climat apaisé l'ensemble des scrutins prévus lors cycle électoral à venir

Indicateurs :

Un consultant national recruté pour trois mois en vue de la réalisation d'une étude sur les différents besoins de l'AIGE et des autres structures nationales impliquées dans les élections

25 véhicules tous-terrains, 6000 urnes, environ 500 ordinateurs et autres outils informatiques acquis et mis à la disposition des responsables électoraux maliens

✓ **Réalisation d'une étude sur les différents besoins de l'AIGE** : un cabinet a été recruté par le PAREM pour mener une étude visant d'une part à déterminer les besoins de l'AIGE en personnel et en équipement et d'autre part à évaluer le coût des recrutements, des équipements et du fonctionnement de l'AIGE. Le cabinet sélectionné a produit son rapport et l'a remis à l'AIGE.

✓ **Acquisition de 25 véhicules tout-terrain, 6000 urnes, 320 ordinateurs et autres matériels informatiques, et de matériels de visibilité pour mise à disposition des responsables électoraux maliens** : Le PAREM a commandé 25 véhicules tout-terrain, 6000 urnes, 320 ordinateurs (200 laptops et 120 desktops) et autres matériels informatiques pour permettre aux responsables électoraux maliens de mener à bien leurs fonctions. 5 des véhicules ont d'ores et déjà été reçus et transférés au cours d'une cérémonie à la Cour constitutionnelle afin de lui faciliter l'exercice de son mandat de juge électoral. Les 6000 urnes commandées visent quant à elles à servir de complément aux urnes déjà disponibles en vue des élections territoriales. En effet, la même journée se tiendront les élections des conseillers communaux, des conseillers de cercles, des conseillers régionaux et de district, ce qui occasionnera la nécessité de déployer plusieurs urnes dans chaque bureau de vote, et donc le besoin de davantage d'urnes que celles actuellement disponibles. Les 320 ordinateurs et autres matériels informatiques seront remis au MATD, à l'AIGE et à la Cour constitutionnelle pour leur permettre la réalisation de leurs activités électorales. Enfin, des matériels de visibilité ont été commandés. Il s'agit notamment de 30 000 gilets fluorescents sur lesquels seront floqués les drapeaux et logos des partenaires du PAREM pour les présidents des bureaux de votes.

✓ **Atelier BRIDGE sur la planification opérationnelle à l'intention du MATD en partenariat avec International IDEA** : Sur financement du PAREM, International IDEA a organisé une formation modulaire BRIDGE (Building Resources in Democracy, Governance and Elections) sur la planification opérationnelle à l'intention du personnel technique du MATD impliqué dans la gestion du processus électoral. Cette formation s'est déroulée du 3 au 5 novembre et a rassemblé 26 participants (12 femmes et 14 hommes).

✓ **Déploiement d'une expertise internationale en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité** : un expert international spécialisé en bases de données électorales effectuée depuis début décembre une mission au Mali. Il produira notamment un rapport d'analyse, de propositions et de recommandations sur la mise en place et l'opérationnalisation de l'architecture et des mécanismes devant faciliter la remontée, le traitement et la publication des résultats des scrutins par

Produit attendu:

2.34 Les résultats issus des scrutins sont traités de manière transparente, disponibles à temps et publiés bureau de vote par bureau de vote

Indicateurs :

Une étude de faisabilité réalisée

Une expertise (un expert national et un international) recruté et mise à disposition



Remise de 5 véhicules tout-terrain à la Cour constitutionnelle du Mali ©PNUD Mali / Sabine Ohayon

Produit attendu:

2.5 Les différents processus, notamment les réformes et les élections sont conduits de manière inclusive

Indicateurs :

Au moins quatre (04) vestibules de femmes mis en place dans les régions de Sikasso, Ségou, Kayes et Koulikoro avec l'appui du PAREM

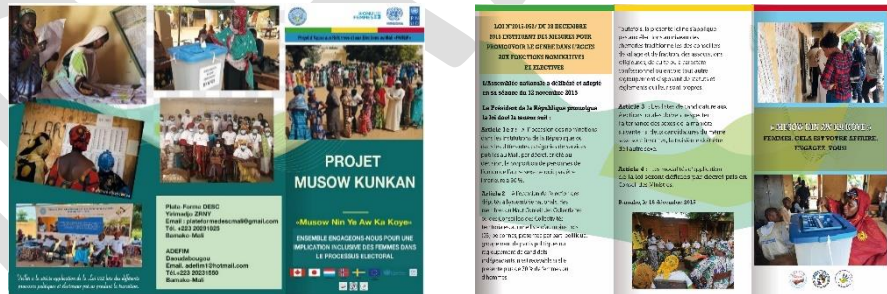
Les capacités d'au moins quatre cents (400) femmes renforcées dans lesdites régions

Plusieurs ateliers en faveur des femmes, des jeunes filles et des acteurs des différents processus organisés sur l'ensemble du territoire

Une concertation avec environ 100 jeunes dans chaque chef-lieu de région et le District de Bamako organisée

Une campagne de mobilisation des jeunes dans les universités, les grandes écoles et les principaux grins en vue de leur participation massive à la RALE 2022 et aux autres processus politiques organisée

✓ **Mise en place de quatre cellules d'orientation de proximité (COP) pour une participation plus accrue des femmes et des jeunes filles aux élections et aux réformes au Mali dans les régions de Sikasso, Ségou, Kayes et Koulikoro (projet « Musow Kunkan »):** 4 COP pour une participation plus accrue des femmes et des jeunes filles aux élections et aux réformes au Mali ont été lancées en décembre par deux OSC partenaires du PAREM, l'Association de développement des femmes pour un Mali inclusif (ADEFIM) et la Plate-forme des Droits Économiques Socio-Culturels (Plate-forme DESC). A l'instar des vestibules de femmes mis en place par la MINUSMA dans le nord du pays, ces cellules d'orientation de proximité serviront d'espace d'échange et d'actions pour une mobilisation massive des femmes pendant le processus de transition en cours, avec un accent particulier sur les élections. Également, les COP auront pour mission de renforcer les capacités techniques et de communication des femmes élues au niveau communal ; de mener des actions de sensibilisation dans le but d'accroître l'engagement politique des femmes et de lever les réticences des acteurs politiques et de la population en général ; et d'assurer un dialogue de haut niveau avec les autorités et la veille citoyenne pour le strict respect de la Loi N° 2015 – 052 du 18 décembre 2015 relative à la promotion du genre dans les instances nominatives et électives.



Dépliant projet Mosow Kunkan ©Plate-forme DESC



Inauguration de la cellule d'orientation et de proximité de Koulikoro ©ADEFIM

Produit attendu:

2.6 Les populations sont sensibilisées sur les principes fondamentaux de la démocratie, les enjeux des réformes et des élections, les procédures de vote ainsi que sur leurs droits et devoirs en matière électorale

Indicateurs :

Quatre ateliers de concertation (une dans chaque chef-lieu des zones géographiques du pays) avec environ 75 représentants des OSC, des responsables de la communication des partis politiques et d'autres organisations pertinentes organisés

16 OSC nationales formées, prises en charge et déployées sur tout le territoire national en vue de la sensibilisation et la mobilisation des populations lors de la RALE 2022

100% des supports nécessaires pour la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation et de mobilisation des populations produits et vulgarisés

Une campagne médias d'information et de mobilisation des populations autour de la révision constitutionnelle et la RALE 2022 mise en œuvre

Un expert national en communication stratégique recruté et mis à la disposition des autorités maliennes pendant cinq mois

100% de l'appui technique et financier en faveur de l'administration électorale en vue de la mise en œuvre de la stratégie de communication mises à disposition

✓ **Déploiement de 16 organisations de la société civile (OSC)<sup>9</sup> pour des activités de sensibilisation et de mobilisation des citoyens sur les opérations de révision annuelle des listes électorales:** En octobre et novembre, le PAREM a formé et déployé 16 OSC dans l'ensemble des régions du Mali pour mettre en œuvre des activités de sensibilisation et de mobilisation des citoyens sur les opérations de révision annuelle des listes électorales. Les OSC ont estimé le nombre de personnes touchées à plus de 1,1 million. Ont ainsi été menées : 44 caravanes (environ 5000 personnes touchées) ; une centaine de visites de marchés et foires hebdomadaires (environ 30 000 personnes touchées) ; 29 baronis<sup>10</sup> (1580 personnes touchées) ; 6 événements sportifs (1420 personnes touchées) ; 95 focus groups (3111 personnes touchées) ; 1 représentation théâtrale (une centaine de personnes touchées) ; 88 déploiements de crieurs publics (101 308 personnes touchées) ; 4 visites d'information dans les camps de déplacés internes (1341 personnes touchées) ; 41 enregistrements d'émissions radios, 90 diffusions et autant de rediffusions, et 40 débats, diffusés sur 89 radios (environ un million de personnes touchées) ; et 20 publications dans les journaux (environ un millier de personnes touchées). De plus, ces OSC ont confectionné, affiché et distribué plus de 26 000 kits de visibilité et de sensibilisation (banderoles, tee-shirts, casquettes, flyers, fascicules, posters, et autocollants).



Sensibilisation RALE, Bla ©ACD



Sensibilisation RALE, Bandiagara ©AMPMR



Sensibilisation RALE, Bandiagara ©AMPMR



Sensibilisation RALE, Bamako ©ADICO

✓ **Appui à la production et à la mise en œuvre d'une stratégie de communication par l'administration électorale et par les autres institutions étatiques impliquées dans l'organisation des élections et des réformes :** Sur financement du PAREM, le MATD a élaboré une stratégie de communication pour l'organisation des élections qui a été validée lors d'un atelier qui s'est tenu à Ségou du 5 au 9 septembre. Une trentaine de représentants des autorités administratives impliquées dans l'organisation des élections y a pris part.

<sup>9</sup> Les 16 OSC déployées sont les mêmes que pour les activités de sensibilisation sur la nouvelle loi électorale et le chronogramme des élections (cf. Supra).

<sup>10</sup> Causeries en langues locales, échanges qui permettent à la fois d'informer et de repérer les points d'obstacles à la mobilisation à travers les préoccupations soulevées par les participants.



Produit attendu:

2.7 Une couverture impartiale des différentes phases de la révision constitutionnelle et du cycle électoral est assurée par les médias publics et privés

Indicateurs :

Au moins 04 ateliers de renforcement des capacités organisés à l'attention des médias publics et privés ainsi que des bloggeurs

Au moins 02 spots audios et vidéos sont produits et diffusés sur l'étendue du pays à travers les médias classiques, les réseaux sociaux et les radios communautaires

Au moins 02 ateliers organisés à l'attention des médias et des OSC sur les fake-news et un dispositif numérique mis en place pour le monitoring et la mitigation dudit phénomène

✓ **Production et validation d'une note d'options relative à la régulation des médias durant les processus électoraux :** Dans le cadre de son partenariat avec le PAREM, International IDEA, a produit une note d'options relative à la régulation des médias durant les processus électoraux, qui a ensuite fait l'objet d'un atelier de validation le 23 septembre auquel ont participé des représentants du Comité National de l'égal Accès aux Médias d'État (CNEAME), de la Haute Autorité de la Communication (HAC), et des médias (37 participants dont 7 femmes). La production de cette note d'options a fait suite au constat de certaines insuffisances dans la nouvelle loi électorale, selon laquelle le CNEAME « veille à l'accès égal aux médias d'État des candidats, des partis politiques et des groupements de partis politiques en lice » (article 81), mais sans établir de critères de régulation, ni de provisions pour ce qui est des médias privés. En éclaircissant les acteurs maliens concernés sur les bonnes pratiques internationales en matière de régulation des médias et en proposant des recommandations, cette note d'options visait à accompagner le Mali dans le développement d'un cadre de régulation des médias respectueux des principes internationaux et des bonnes pratiques en vue d'améliorer l'indépendance et le professionnalisme des médias.



Atelier de validation de la note d'options relative à la régulation des médias durant les processus électoraux, Bamako ©International IDEA

Produit attendu:

2.8 Les réformes et les élections se tiennent dans un environnement sain, sécurisé et apaisé

Indicateurs

4 ateliers sur l'organisation des élections en période de pandémie avec environ 100 participants organisés à Bamako et dans les régions

85% des produits, matériels & informations relatives à la prévention du Covid-19 disponibles lors de toutes les phases du processus

Une campagne de sensibilisation des populations contre les violences politiques et celles liées aux élections mise en œuvre grâce au déploiement de 16 OSC et la diffusion de spots télé et audios

Environ 1400 médiateurs électoraux recyclés et déployés sur le terrain pendant les phases critiques des processus politiques et électoraux

✓ **Appui à la prévention de la propagation du COVID-19 durant les différents processus :** Le PAREM a financé l'organisation par le MATD de 4 ateliers sur l'organisation des élections en période de pandémie. Ces ateliers ont eu lieu en septembre à Bamako, Koulikoro, Ségou et Tombouctou, avec la participation des autorités administratives, des partis politiques, des OSC, et des médias. De plus, grâce à l'appui du PAREM, le MATD a pu acquérir des gels hydroalcooliques et masques pour prévenir la propagation du COVID-19 lors de l'ensemble de ses activités liées au processus de réformes et d'élections.

✓ **Déploiement de 16 organisations de la société civile (OSC) pour des activités de prévention des violences politiques :** Un appui financier a été apporté aux OSC partenaires du PAREM en vue de leur déploiement dans toutes les régions du Mali du 15 décembre 2021 au 15 avril 2022 pour la mise en œuvre d'une campagne de communication sur la prévention des conflits dans la perspective de l'organisation des élections. Ces OSC ont ainsi organisé des rencontres d'échanges au niveau local ; conçu, affiché et distribué 29 352 kits de visibilité et de sensibilisation; mis à contribution 91 radios et 4 chaînes de télévision ; effectué 3800 visites à domicile / portes à portes ; formé des relais communautaires ; diffusé des messages radiophoniques, des bandes annonces et 11 308 communiqués en français et dans six langues locales ; animé 279 émissions et débats radios ; procédé à des animations dans 43 tontines et 60 foires hebdomadaires ; organisé 463 sessions de focus groups, 43 caravanes, 2900 causeries débats, 10 représentations théâtrales, 29 tournois de football, 91 assemblées d'informations, 91 retraites citoyennes, et 49 séances d'engagement communautaire. Par

Produit attendu:

2.8 Les réformes et les élections se tiennent dans un environnement sain, sécurisé et apaisé

Indicateurs

4 ateliers sur l'organisation des élections en période de pandémie avec environ 100 participants organisés à Bamako et dans les régions

85% des produits, matériels & informations relatives à la prévention du Covid-19 disponibles lors de toutes les phases du processus

Une campagne de sensibilisation des populations contre les violences politiques et celles liées aux élections mise en œuvre grâce au déploiement de 16 OSC et la diffusion de spots télé et audios

Environ 1400 médiateurs électoraux recyclés et déployés sur le terrain pendant les phases critiques des processus politiques et électoraux

ailleurs, un accord a été signé avec deux OSC, l'Association de Formation et d'Appui au Développement (AFAD) et l'Association Malienne pour le Relèvement du Taux de Participation aux Élections (AMRTPE) pour la mise en œuvre d'activités visant au caractère apaisé des processus politiques et électoraux en cours.

✓ **Déploiement de médiateurs électoraux** : Le PAREM a financé l'OSC AMRTPE, qui a formé et déployé 1200 médiateurs électoraux. L'objectif de l'action était de favoriser l'implication des acteurs institutionnels et communautaires dans la prévention des conflits liés aux élections et la tenue d'élections apaisées à travers le déploiement de médiateurs électoraux. Des citoyens capables au niveau local de jouer le rôle de médiateur ont ainsi été identifiés, sélectionnés et formés en techniques de prévention et gestion des conflits; des rencontres entre les médiateurs, la société civile, les partis politiques, les médias, les citoyens, les candidats et les autorités étatiques destinées à discuter des modes alternatifs de résolution de conflits en matière électorale dont la médiation ont été organisées ; et les données relatives aux violences électorales sur une personne, une communauté ou des populations vulnérables ont été collectées et transmises.

✓ **Établissement et validation d'une cartographie des risques électoraux au Mali**: Sur un financement du PAREM, une cartographie des risques électoraux a été produite par International IDEA et validée le 1<sup>er</sup> novembre au cours d'un atelier qui rassemblait 20 experts (dont 3 femmes) de l'AIGE, du MATD, de la HAC, du CNEAME, du Conseil d'éthiques et de déontologie des pairs, ou encore de la Maison de la Presse. L'analyse produite a permis d'identifier onze facteurs de risques à prendre en considération: 1/ Nouvelle loi électorale non testée 2/ Mauvaise performance de l'organe de gestion des élections 3/ Dispositifs de sécurité électorale, 4/ Formation inadéquate des agents électoraux et autres parties prenantes, 6/ Campagne d'éducation électorale inadéquate, 7/ Problèmes d'inscription des électeurs 8/ Actions provocatrices et violentes par les partis politiques et autres parties prenantes, 9/ Utilisation provocatrice des médias/médias sociaux par les partis politiques et autres parties prenantes, 10/ Mauvaise gestion des résultats des élections et rejet des résultats par les acteurs électoraux, 11/ Présence d'acteurs non-étatiques armés.

Principaux écarts constatés : Certains des véhicules, ainsi que les matériels informatiques et urnes ont été commandés par le PAREM mais n'ont pu être livrés en 2022, dû à des difficultés d'approvisionnement et à la nécessité de recourir à un appel d'offres international pour ce type de matériels. Par ailleurs, tous les ateliers, formations et concertations prévus dans le cadre de cette composante à l'intention des femmes, des jeunes et des médias n'ont pas pu être organisés par le PAREM. Enfin, une mission d'évaluation des besoins pour la mise en place du dispositif numérique pour le monitoring et la mitigation du phénomène de fake news était prévue, mais a dû être reportée à début 2023, du fait de la non-disponibilité des experts responsables dudit outil au sein de la Task Force Conjointe Commission européenne - PNUD sur l'assistance électorale.

### 3.3. Résultat escompté: Les acteurs politiques, sociaux et sécuritaires, et spécialement les femmes et les jeunes, sont engagés pour participer activement et paisiblement aux opérations de vote dans le respect des principes démocratiques et contribuer à un dialogue politique apaisé (fonds PBF)

Le Projet d'appui à la prévention de la violence électorale et promotion de la gouvernance démocratique au Mali, a contribué à la mise en place de cadres de dialogue, de partage et de concertation en vue de prévenir les risques de conflits et de violences ; ainsi qu'à la formation de 40 organisations féminines sur le suivi des élections, les droits de l'Homme et les mesures de mitigation des violences électorales.

#### Produit attendu:

1.1 Renforcement du dialogue et de la concertation entre les OSC, les médias, l'administration électorale et les forces de sécurité pour encourager la confiance durant les scrutins

✓ **Tables rondes avec les médias** : 4 tables rondes avec les médias ont été organisées à Bamako, Koulikoro, Ségou et Gao. 184 représentants des médias y ont participé, dont 57 femmes (30,89%) et 108 jeunes (58,69%). Ces tables rondes ont permis d'engager une concertation avec les hommes et femmes des médias en vue, premièrement, de leur permettre d'identifier les facteurs de risques internes et externes qu'a connu le Mali durant les cycles électoraux antérieurs et ensuite de leur permettre de comprendre et d'analyser les différents facteurs de risques identifiés afin d'établir un ordre de priorité dans les mesures d'atténuation à entreprendre par les médias en vue de concourir à la réussite des différentes réformes et processus électoraux en cours au Mali.

**Rencontres d'échanges entre les partis politiques et les représentants des populations** : 5 rencontres d'échanges entre les partis politiques et les représentants des populations ont été organisées à Sikasso, Koulikoro, Ségou, Mopti et Gao, et ont rassemblé 253 participants dont 128 femmes (50,59%) et 136 jeunes (53,75%). Ces rencontres d'échanges ont permis de mettre à jour les participants sur l'évolution du processus électoral, de faciliter un dialogue apaisé sur les polémiques et craintes des participants, de collecter leurs recommandations et revendications afin d'établir un ordre de priorité dans les mesures d'atténuation à entreprendre par les partis politiques signataires du code de bonne conduite et les représentants des populations (jeunes, femmes, déplacés, maires des communes, leaders traditionnels et religieux) en vue de concourir à la réussite des différentes réformes et processus électoraux en cours au Mali.

#### Produit attendu :

1.2 Formation des OSC, des partis politiques signataires du code de bonne conduite et des acteurs de la sécurité électorale afin de renforcer leur rôle spécifique de prévention des conflits et de médiation durant les processus électoraux

✓ **Formation de 40 organisations féminines sur le suivi des élections, les droits de l'homme et les mesures de mitigation des violences électorales** : Cette formation a été organisée par ONU-Femmes sur financement PAREM à Bamako du 11 au 13 octobre . 47 participants ont en bénéficié : 31 jeunes filles (65,95%), 16 femmes (34,04%) et 2 hommes (4,25%).



Formation de 40 organisations féminines sur le suivi des élections, les droits de l'homme et les mesures de mitigation des violences électorales  
©ONU-Femmes / Lamine Coulibaly

**Produit attendu :**

1.3 Mise en œuvre de campagnes de sensibilisation et de vulgarisation de messages d'information sur le processus électoral par les OSC et les médias

✓ **Causeries-débats et dialogues communautaires sur le processus politique et électoral pour le renforcement de la cohésion sociale :**

Ces causeries débats et dialogues communautaires organisées par ONU-Femmes sur financement PAREM se sont déroulées à Bamako et Kayes respectivement les 30 septembre et 4 octobre et ont mobilisé 108 acteurs politiques, dont 82 jeunes (75,92%) et 67 femmes (62,03%).

**Principaux écarts constatés :** Plusieurs activités prévues dans le cadre du PTA du projet d'appui à la prévention de la violence électorale et promotion de la gouvernance démocratique au Mali n'ont pas pu être mises en œuvre, notamment celles relatives à son résultat « Un cadre d'alerte précoce inclusif permet de consolider et promouvoir l'espace civique en période électorale et de réduire les atteintes aux droits humains en vue d'assurer le respect et la garantie des droits et libertés fondamentales démocratiques ». En effet, outre les délais de recrutement du personnel nécessaire à la mise en œuvre des activités, leur sensibilité imposait des concertations et une meilleure coordination avec les autorités maliennes. Leur mise en œuvre est ainsi prévue pour 2023.



Table ronde avec les médias, Koulikoro ©PNUD Mali / Aitana Constans



Table ronde avec les médias, Ségou ©PNUD Mali / Didier Semien



Table ronde avec les médias, Koulikoro ©PNUD Mali / Aitana Constans



Table ronde avec les médias, Bamako ©PNUD Mali / Founé Diarra



Rencontre d'échanges entre les partis politiques et les représentants des populations, Sikasso ©PNUD Mali / Didier Semien

### 3.4. Résultat escompté: L'assistance technique attendue est fournie

#### Produit attendu:

3.1 La gestion du programme d'assistance technique électorale est assurée

#### Indicateurs :

50% du staff de l'UGP prévu dans le PRODOC recruté et opérationnel

Les locaux abritant l'UGP sont mis à niveau et le matériel acquis afin de rendre l'UGP opérationnelle

90% des missions de terrain sont effectuées ; Les rapports d'activités, les rapports financiers et tous les rapports périodiques sont produits et disponibles

✓ **Mise en place de l'Unité de Gestion du Projet (UGP)** : En plus du Conseiller Technique Principal, du spécialiste national en administration et finances et du chauffeur qui étaient en poste depuis le démarrage du Projet, le PAREM a recruté une spécialiste internationale en renforcement de capacités et un spécialiste international en administration et finances. En décembre, un spécialiste international en informatique et gestion de bases de données électorales a rejoint provisoirement le projet dans le cadre d'un detail assignment<sup>11</sup>, en attendant le recrutement du spécialiste du projet. De plus, dans le cadre du Projet d'appui à la prévention de la violence électorale et promotion de la gouvernance démocratique au Mali, un coordonnateur (international) a été recruté par le PNUD et un spécialiste de programme (national) par ONU-Femmes. Une douzaine de recrutements sont en cours, pour une arrivée prévue au premier semestre 2023.

✓ **Installation et acquisition des équipements et matériels requis pour le bon fonctionnement de l'UGP** : Les locaux abritant l'UGP ont été mis à niveau et le matériel nécessaire acquis afin de rendre l'UGP opérationnelle.

✓ **Réunions des mécanismes de coordination** : 2 réunions du Comité de Pilotage se sont tenues, le 23 juin et le 16 décembre 2022.

Principaux écarts constatés : Les 50% attendus de personnels en poste fin 2012 n'ont pas été atteints. Néanmoins, en prenant en compte les recrutements en cours, ce sont près des trois quart des personnels qui devraient avoir pris fonction au cours du premier semestre 2023. Ce retard est dû aux délais nécessaires pour procéder à des recrutements concurrentiels et conformes aux règles et procédures des Nations Unies en termes de recrutement.



Rencontre avec les partenaires financiers du PAREM, Bamako ©PNUD Mali / Didier Semien

<sup>11</sup> « Prêt » du bureau PNUD Centrafrique.

## 4. ANALYSE DES RISQUES, CONTRAINTES ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

### 4.1. Matrice des risques

MATRICE DES RISQUES ACTUALISÉE				
Type de risques	Description	Niveau et impact du risque	Mesures ou stratégies visant à réduire l'impact des risques.	Impact du risque sur la mise en œuvre du projet et solutions de mitigation
<b>Politiques</b>	La non-application de l'Accord de la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger dans son intégralité.	La probabilité pour ce risque est <b>relativement élevée</b> , à cause des enjeux politiques et sécuritaires qui continuent à prévaloir dans le pays. L'impact sur le processus électoral serait <b>considérable</b> .	Renforcer les missions de bons offices des Nations Unies et de la communauté internationale auprès des différents acteurs politiques. Encourager et maintenir le dialogue politique autour du processus électoral à tous les niveaux.	
	Risque sur la réputation des Nations Unies en général et sur le PNUD en particulier	La probabilité pour ce risque est <b>moyenne</b> . L'impact sur le processus électoral serait <b>considérable</b> .	Promouvoir le dialogue entre les PTF et l'ONU pour une meilleure coordination de l'assistance électorale de la communauté internationale au Mali.  Plaidoyer auprès des PTF pour la concrétisation des engagements financiers d'appui au processus électoral  Réunions périodiques d'échange et d'information en temps réels avec les PTF et partenaires impliqués dans la mise en œuvre	Le SRSG de la MINUSMA a rencontré les autorités de la transition et les différents acteurs du processus électoral malien pour rechercher un compromis. Le Représentant résident du PNUD a eu des rencontres avec de nombreux ambassadeurs et chefs de mission diplomatique pour leur présenter le basket fund en faveur du processus électoral malien. Six bailleurs ont déjà contribué à ce basket fund. De plus des réunions périodiques d'échange et d'information avec les PTF et partenaires impliqués dans la mise en œuvre se sont tenues, notamment dans le cadre du Groupe de Travail Élections (sous-groupe du GEC) qui s'est réuni à 7 reprises dans l'année.
	La non-adhésion de tous les acteurs au processus électoral, notamment le refus de la séquence ou du couplage des scrutins, le refus de participer aux cadres de concertations et la non-signature des codes de bonne conduite des élections par certaines parties	La probabilité pour ce risque est <b>élevée</b> à cause des enjeux politiques et sécuritaires qui continuent à prévaloir dans le pays. L'impact serait <b>considérable</b> car il aggraverait le sentiment de manque de confiance des acteurs dans le processus électoral et pourrait entraîner la contestation, voire la non-acceptation, des résultats des scrutins.	Plaidoyer et encouragement du dialogue politique par la communauté internationale y compris la MINUSMA et les ambassadeurs,  Encourager La plus grande transparence et redevabilité, inclusivité et communication de l'OGÉ (et aussi du Gouvernement) concernant les décisions prises et la mise à disposition en ligne et dans les meilleurs délais	Des partis politiques de l'opposition regroupés au sein du cadre d'échange des partis et regroupements politiques pour une transition réussie, constitué essentiellement des membres importants de l'ancienne majorité présidentielle, a refusé de participer aux processus engagés par le Gouvernement de transition. Certains partis politiques ont notamment refusé de nommer leurs propositions de représentants au sein du Collège de l'AIGE. Par ailleurs, tous les cadres de concertation statutaires avec les partis politiques ont cessé de fonctionner avec l'avènement de

	prenantes.		<p>des textes réglementaires adoptés</p> <p>L'OGE est encouragé à concevoir son futur cadre de concertation avec les partis politiques au sein de l'OGE comme un lieu réellement participatif et non comme un simple lieu d'information des partis.</p>	<p>l'actuel Gouvernement de transition. Par conséquent, les partis politiques de ce groupement ont décrié les différents processus initiés par le Gouvernement de transition comme étant non-inclusifs et les différentes décisions comme étant non consensuelles.</p> <p>Dans le souci de rechercher une issue à cette situation susceptible d'aboutir à un blocage politique, le SRSG de la MINUSMA a rencontré les autorités de la transition et les différents acteurs du processus électoral malien pour rechercher un compromis. Le cadre de concertation avec les partis politiques a repris cours en 2022, avec notamment une réunion en juin lors de laquelle le nouveau chronogramme des élections de sortie de la transition a été rendu public.</p>
	Manque de volonté politique pour organiser des élections.	<p>La probabilité pour ce risque <b>est très faible</b>, par la volonté affichée du gouvernement et des autres acteurs d'organiser les élections dans de délais raisonnables et de consolider la paix au Mali. L'Impact, si ce risque survenait, serait évidemment <b>considérable</b>.</p>	<p>Encourager et maintenir le dialogue politique autour du processus électoral à tous les niveaux (communauté internationale, autorités religieuses, gouvernement et société civile).</p> <p>Les autorités et les diverses parties prenantes sont sollicitées pour l'établissement d'un délai réaliste de fin de la transition.</p> <p>Respect de la mise en œuvre du calendrier électoral inclusif</p>	<p>Aucun des scrutins prévus n'a été organisé, le Gouvernement, contrairement au précédent, ayant accordé la priorité à la mise en place des réformes préalablement à la tenue des élections de sortie de la transition.</p> <p>L'impact de ce non-respect du calendrier électoral initial a eu un impact considérable sur le projet dont les deux principaux axes du plan de travail prévoyaient l'appui à l'organisation des différents scrutins et l'appui aux différentes réformes. En l'attente d'un chronogramme consensuel, le Projet n'a vu son plan de travail annuel adopté que le 23 juin 2022, et n'a donc pas pu utiliser les ressources du basket fund entre janvier 2022 et cette date. Aussi, il s'est ainsi focalisé en 2022 sur les activités de réformes et celles liées aux élections qui peuvent être mises en œuvre suffisamment en amont de la tenue des scrutins.</p>
	Le retard du redéploiement de l'administration territoriale et électorale dans les régions du nord et du centre.	<p>La probabilité pour ce risque est <b>très élevée</b> à cause des enjeux politiques et sécuritaires qui continuent à prévaloir dans le pays.</p> <p>L'impact serait <b>considérable</b> car il pourrait affecter négativement l'effectivité de l'autorité de l'État et de l'administration électorale sur toute l'étendue du</p>	<p>Mettre en place des mécanismes effectifs et nécessaires pour assurer la sécurité des représentants et des agents, aussi bien de l'administration territoriale qu'électorale à travers tout le pays, et particulièrement dans les régions du nord et du centre.</p>	<p>Des efforts des autorités maliennes ont été relevés pour que les autorités administratives indispensables au processus électoral sur le terrain soient déployées.</p> <p>En revanche, les coordinations de l'AIGE ne sont pas encore nommées.</p>

		pays.		
	Le retard dans la finalisation du cadre constitutionnel et légal (la constitution révisée, la loi électorale et la loi ou l'annexe portant sur la répartition des sièges).	La probabilité <b><u>est élevée</u></b> à cause des tergiversations dues au dénouement heureux et rapide des négociations politiques.  L'impact serait <b><u>très élevé</u></b> sur l'ensemble du processus électoral.	Appuyer le Gouvernement et les institutions concernées dans la finalisation du cadre constitutionnel et légal, tel que prescrit par les accords politiques et de paix. Cet appui pourrait se faire à travers la mise à disposition d'une expertise sur les réformes et un appui matériel pour l'organisation des concertations	Le processus de rédaction de l'avant-projet de Constitution a connu des retards, qui pourraient avoir un impact sur la tenue à date du référendum constitutionnel prévu le 19 mars 2023.  La finalisation de la nouvelle carte administrative, nécessaire pour les élections territoriales et législatives, est toujours en cours mais a connu des avancées, avec l'examen en cours au CNT de 6 projets de lois y étant relatifs.  En revanche, la nouvelle loi électorale a été promulguée, et la mise en place d'une Autorité Indépendante de Gestion des Élections rendue effective.
	La difficulté d'établissement d'un calendrier électoral en conformité avec le cadre légal et les accords politiques	La probabilité <b><u>est élevée</u></b> à cause des tergiversations dues au dénouement heureux et rapide des négociations politiques.  L'impact serait <b><u>très élevé</u></b> sur l'ensemble du processus électoral, avec le risque de voir les partenaires internationaux se désengager du processus électoral.	Initier et mettre en œuvre toutes les actions nécessaires, notamment les bons offices du SRSG de la MINUSMA, la médiation de la CEDEAO et de la communauté internationale en vue de la publication d'un calendrier réaliste, en conformité avec le cadre légal et institutionnel, ainsi que les accords politiques, d'une part, et mettre à la disposition des institutions compétentes tous les moyens techniques et logistiques nécessaires pour la réalisation de leurs missions et activités dans les délais, d'autre part.	Du fait du non-respect par le Mali du calendrier électoral prévu dans la feuille de route de la transition qui prévoyait la tenue des législatives et de la présidentielle en février 2022, et de propositions de chronogrammes prévoyant la tenue de l'élection présidentielle en 2026 puis 2025, la CEDEAO a infligé de nouvelles sanctions au Mali en janvier 2022, en plus de sanctions ciblées auparavant imposées. Suite à la publication d'un chronogramme consensuel en juin, les sanctions ont été levées en juillet 2022, à l'exception de la suspension du Mali des instances de la CEDEAO et les sanctions ciblées contre des individus ou des groupes.
<b>Financier</b>	Manque ou insuffisance de ressources financières pour la réalisation des opérations électorales à tous les niveaux et la difficulté à mobiliser des ressources additionnelles auprès des partenaires au développement.	La probabilité est <b><u>élevée</u></b> , vu les indications de la disponibilité des ressources de l'État en faveur du processus électoral, suggérant que le Gouvernement ne saurait nullement supporter tout seul le budget global des élections et compterait donc sur un appui financier des partenaires au développement.  L'impact sur le projet pourrait être <b><u>élevé</u></b> si jamais certaines activités clés du processus électoral, notamment le renforcement des	Mettre en place un dispositif assurant le respect dans les délais des engagements financiers du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers vis-à-vis de l'organisation des élections.	Le risque est important que les ressources nécessaires à la mise en œuvre des différentes activités des processus de réformes et d'élections ne soient pas disponibles.



		capacités du personnel de l'OGE et des agents des bureaux de vote, l'acquisition du matériel essentiel tel que les bulletins de vote n'étaient pas financées.		
<b>Sécuritaire</b>	La persistance de la crise sécuritaire, humanitaire et sociale et la difficulté d'accès à certaines parties du pays, à cause des intempéries climatiques, qui pourraient empêcher le bon déroulement des scrutins.	La probabilité est <b>élevée</b> à cause des enjeux politiques et sécuritaires qui continuent à prévaloir dans le pays et les difficultés naturellement liées au climat.  L'impact sur le projet pourrait être <b>très élevé</b> .	L'application effective des dispositions de la Résolution 2364 (2017) du Conseil de sécurité.  Les Nations Unies devront appuyer les efforts du gouvernement malien dans le domaine de la sécurité et engager des missions de bons offices pour une pacification totale du pays afin d'assurer un processus électoral intégral et apaisé.  Encourager et maintenir un dialogue politique effectif au sein de la classe politique nationale, en impliquant la société civile, les partis politiques et les partenaires au développement pour la consolidation de la démocratie, de l'entente nationale et de la paix.	Rien à signaler

#### 4.2. Contraintes et difficultés rencontrées

##### ✓ **Contraintes ou difficultés d'ordre politique :**

- Du fait de l'absence d'un chronogramme consensuel et acceptée par la CEDEAO pour la fin de la période de transition au Mali, l'organisation sous-régionale a infligé de sévères sanctions au Mali en janvier 2022. À l'exception de la suspension du Mali des instances de la CEDEAO et des sanctions ciblées contre des individus ou des groupes, ces sanctions n'ont été levées qu'en juillet, suite à la publication d'un chronogramme consensuel par les autorités de la transition fin juin. La non-disponibilité d'un chronogramme consensuel avant le mois de juin a résulté en une adoption tardive d'un plan de travail annuel pour le PAREM. Le Projet n'a ainsi pas pu mener d'activité sur les fonds du basket fund jusqu'à l'adoption par le Comité de Pilotage, le 23 juin, d'un plan de travail annuel pour 2022.
- Certaines activités prévues lors de l'adoption du plan de travail annuel 2022, telles que l'appui à la reproduction et à la vulgarisation de la nouvelle Constitution et de la nouvelle carte administrative n'ont pu être menées, lesdits textes n'ayant pas encore été adoptés. Ainsi, les retards dans la mise en œuvre des réformes et des élections ont eu un impact non négligeable sur la mise en œuvre de l'assistance électorale prévue par le PAREM.

✓ **Contraintes ou difficultés d'ordre sécuritaire :**

- Du fait de l'insécurité, certaines OSC sont réticentes à mener des activités de sensibilisation et de mobilisation des populations dans certaines zones du pays, notamment dans le centre et le nord du pays.
- Les attaques jihadistes et les conflits communautaires ont entraîné le déplacement massif des populations dans certaines zones, notamment dans le centre du pays. Cette situation, couplée au non-retour de l'administration dans certaines circonscriptions, a eu un impact sur le bon déroulement des opérations de révision annuelle des listes électorales 2022, avec certaines zones, notamment Ménaka, où les opérations n'ont pas pu démarrer début octobre comme prévu. Pour mitiger l'impact de cette situation et assurer l'inclusion des déplacés dans les listes électorales, le MATD a mis en place des actions ciblées pour leur permettre de participer aux opérations de la RALE.

✓ **Contraintes ou difficultés d'ordre opérationnel :**

- Du fait des sanctions imposées au Mali au cours du premier semestre 2022 et de tensions d'approvisionnement sur le marché international, la livraison de certains matériels (notamment des véhicules) a connu des retards. Ceux-ci seront néanmoins livrés à temps en 2023 avant la tenue des scrutins.

## 5. LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS

### 5.1. Leçons apprises

- ✓ La mise en œuvre des activités d'appui aux réformes et aux élections demeure contingente aux décisions politiques et électorales du pays bénéficiaire de l'assistance électorale, mais aussi à la mise en œuvre effective des processus de réformes et d'élections. Le Projet n'a ainsi pas pu mettre en œuvre certaines activités (par exemple la vulgarisation de la nouvelle Constitution et de la nouvelle carte administrative, ces textes n'étant pas encore disponibles) et a dû faire preuve de flexibilité pour s'adapter aux développements politiques et électoraux du Mali. De plus, le nouveau chronogramme électoral prévoyant la tenue de l'élection présidentielle en 2024, la durée du projet prévue par le document de projet du PAREM n'est plus adaptée et devrait faire l'objet d'une extension afin d'apporter l'ensemble des appuis prévus par le projet, plus particulièrement en ce qui concerne ses composantes relatives à l'appui à l'organisation des scrutins et au renforcement à moyen et long termes des capacités des acteurs nationaux, notamment des nouvelles institutions qui seront mises en place en vue de la consolidation de la démocratie et de la gouvernance participative.
- ✓ Les mécanismes de coordination sont essentiels à une assistance électorale efficiente et coordonnée. En plus du Comité de Pilotage du PAREM prévu dans son document de projet, d'autres mécanismes de coordination existent. Il s'agit notamment du Groupe de Travail Élections, sous-groupe du Groupe Exécutif de Coordination des partenaires techniques et financiers (GEC), qui s'est réuni à 7 reprises en 2022, permettant une coordination des partenaires en matière d'assistance électorale et d'éviter la duplication des activités. Des rencontres bilatérales avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ont également eu lieu. En revanche, le Comité Technique, mécanisme prévu par le PAREM et qui rassemble les

PTF et les autorités maliennes en charge de la gestion des élections, ne s'est pas réuni en 2022. Il est ainsi indispensable que cette instance puisse se réunir de manière régulière, sous la coordination du ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation.

- ✓ Certaines activités, notamment les activités d'appui aux réformes d'une part, et les activités transversales de sensibilisation des populations et de renforcement de capacités des différents acteurs intervenant dans le processus électoral, doivent être menées largement en amont des scrutins pour bénéficier d'un impact durable.
- ✓ La situation sécuritaire dans certaines zones du pays, notamment au Centre et au Nord, ne permet pas toujours de déployer des activités mises en œuvre directement par le Projet ou certains de ses partenaires basés à Bamako. Les partenariats avec des acteurs présents localement ou habitués à œuvrer dans ces zones a permis au projet de déployer des appuis dans l'ensemble du pays.

## **5.2. Recommandations**

- ✓ Acter une extension du projet, qui mènerait sa clôture à 2025, afin de s'adapter au nouveau calendrier électoral rendu public en juin 2022 et d'apporter l'ensemble de l'assistance prévue par le PAREM dans son document de projet (tout particulièrement en ce qui concerne ses composantes relatives à l'appui à l'organisation des scrutins et au renforcement à moyen et long termes des capacités des acteurs nationaux, notamment des nouvelles institutions qui seront mises en place en vue de la consolidation de la démocratie et de la gouvernance participative).
- ✓ Réunir de manière régulière le Comité Technique, mécanisme de coordination prévu par le PAREM.
- ✓ Apporter un appui conséquent à l'opérationnalisation de l'AIGE et de ses coordinations pour lui permettre d'accomplir son mandat convenablement malgré une mise en place tardive. Les coordinations devront être particulièrement ciblées, notamment pour ce qui concerne le renforcement de capacités de ses membres qui auront à gérer d'importants aspects du processus électoral, tels que la remontée des résultats.
- ✓ Poursuivre la stratégie du PAREM d'implication de relais locaux (administration locale, OSC...) afin de pallier les difficultés relatives à la mise en œuvre des activités du projet dans certaines régions en proie à l'insécurité.
- ✓ Promouvoir l'égalité entre les sexes et la participation des femmes dans les processus politiques et électoraux et renforcer la sensibilisation sur la Loi N° 2015 – 052 du 18 décembre 2015 relative à la promotion du genre dans les instances nominatives et électives et s'assurer de son application effective dans le cadre des réformes et des élections. Promouvoir le respect de cette loi dans le cadre de l'AIGE, et s'assurer de son application lors des nominations des membres des coordinations de l'AIGE. Développer des procédures, instruments et compétences d'intégration du genre dans la gestion administrative, technique et budgétaire de l'AIGE. Systématiser la production, la diffusion, et l'utilisation des statistiques électorales désagrégées par genre.

## 6. DÉFIS ET PERSPECTIVES

### 6.1. Défis

Au cours de l'année 2023, le Mali fera face à d'importants défis pour mettre en œuvre les réformes et les élections de sortie de la transition. Parmi les plus importants, il convient de relever:

- ✓ Défis politiques : il sera essentiel de continuer d'obtenir un consensus autour des processus en cours, et de poursuivre les efforts visant une plus grande inclusivité ;
- ✓ Défi financier : il sera primordial que les organes impliqués dans les réformes et la gestion des élections disposent des ressources nécessaires à la tenue de l'ensemble des activités pour la mise en œuvre effective des réformes et la tenue à bonne date des scrutins ;
- ✓ Défis opérationnels : l'opérationnalisation de l'AIGE, la mise en place effective de la réorganisation administrative dans l'ensemble du pays, et le respect du chronogramme constitueront des chantiers majeurs à mettre en œuvre dans un délai restreint et pour lesquels une assistance sera salutaire ;

### 6.2. Perspectives

Afin d'aider le Mali à faire face à ces importants défis, et alors que le pays s'apprête à organiser six scrutins au cours de l'année à venir (référendum constitutionnel, élections des conseillers communaux, de cercle, régionaux et du district de Bamako, et élections législatives), le PAREM poursuivra en 2023 son appui aux réformes et aux élections.

Les réformes relatives à l'adoption d'une nouvelle Constitution et à la réorganisation territoriale devraient être finalisées au cours du premier semestre 2023, et nécessiteront une assistance, notamment pour la vulgarisation des nouveaux textes. Aussi, le PAREM appuiera l'opérationnalisation de l'AIGE et de ses coordinations, et renforcera leurs capacités.

De plus, une assistance de grande ampleur sera nécessaire pour appuyer le Mali dans l'organisation de scrutins inclusifs, crédibles, sécurisés et apaisés. La mise en place d'une architecture et de mécanismes devant faciliter la remontée, le traitement et la publication des résultats des scrutins par bureau de vote fera partie des activités phares que le PAREM se propose de mettre en œuvre en 2023.

Par ailleurs, le PAREM poursuivra son action en faveur du renforcement du dialogue en vue d'un processus électoral apaisé et exempt de violences électorales, et mettra en place des outils, procédures et systèmes de prévention des risques de violences et conflits électoraux.

Enfin, en matière de gestion du projet, l'UGP sera renforcée par l'arrivée de nouveaux spécialistes.

Afin de s'inscrire dans une démarche d'appropriation visant à la fois l'inclusivité et la durabilité de l'assistance apportée, les appuis fournis se feront toujours en partenariat avec la partie nationale. La finalité des appuis apportés demeure l'amorce d'une nouvelle gouvernance démocratique plus durable, plus inclusive, plus consensuelle et moins conflictogène, garantissant l'intégration des aspirations de tous les acteurs, tout en rétablissant la confiance entre les citoyens et leurs institutions dans un climat stable et apaisé en vue d'un développement durable.

## 7. RAPPORT FINANCIER

### Dépenses sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 15 décembre 2022 en USD (provisoire)

Composante	Budget prévisionnel	Dépenses/composante/Donateur USD								Dépenses	Solde par composante
		Canada	Norvège	Suède	PBF	UE	Japon	Luxembourg	PNUD		
Activité 1: Reformes politiques et Institutionnelles	1 082 148	302 000	-	580 148				-	-	882 148	200 000
Activité 2: Appui au Referendum et aux Elections	6 368 771	173 075	638 994	1 474 479	332 430		1 100 455	-	350 000	4 069 433	2 299 338
Activité 3: Renforcement de capacités des acteurs	-	-	-	-				-	-	-	-
Activité 4: Gestion et Suivi-Evaluation	280 000	83 500		196 500				-	-	280 000	-
<b>Total</b>	<b>7 730 919</b>	<b>558 575</b>	<b>638 994</b>	<b>2 251 127</b>				<b>-</b>	<b>350 000</b>	<b>5 231 581</b>	<b>2 499 338</b>

### Dépenses au 15 décembre 2022 en USD (provisoire)

Composante	Budget prévisionnel	Dépenses/composante/Donateur USD								Dépenses	Solde par composante
		Canada	Norvège	Suède	PBF	UE	Japon	Luxembourg	PNUD		
Activité 1: Reformes politiques et Institutionnelles	1 709 608	302 000	327 478	580 148	-			-	-	1 209 626	499 982
Activité 2: Appui au Referendum et aux Elections	8 334 075	173 075	2 093 280	1 474 479	332 430		1 100 455	-	350 000	5 523 719	2 810 356
Activité 3: Renforcement de capacités des acteurs	957 320	514 987	34 854	-				-	-	549 841	407 479
Activité 4: Gestion et Suivi-Evaluation	1 040 336	83 500	760 336	196 500				-	-	1 040 336	0
<b>Total</b>	<b>12 041 339</b>	<b>1 073 562</b>	<b>3 215 948</b>	<b>2 251 127</b>	<b>332 430</b>	<b>-</b>	<b>1 100 455</b>	<b>-</b>	<b>350 000</b>	<b>8 323 522</b>	<b>3 717 817</b>

**Taux de décaissement par bailleur au 15 décembre 2022 en USD (provisoire)**

Donateur	Contributions par Bailleur reçue	Dépenses au 31 décembre 2022	Taux de décaissement
Canada	1 945 079	1 073 562	55,19%
Norvège	3 356 866	3 215 948	95,80%
Suède	3 098 329	2 251 127	72,66%
Luxembourg	227 087	0	0,00%
PNUD	350 000	350 000	100,00%
PBF	578 343	332 430	57,48%
Janpon	1 969 776	1 100 455	55,87%
UE	13 559 632	0	0,00%
<b>Total</b>	<b>25 085 112</b>	<b>8 323 522</b>	<b>33,18%</b>

**Solde des contributions par bailleur au 15 décembre 2022 en USD (provisoire)**

Donateur	Contributions reçues	Dépenses au 31 décembre 2022	Solde des Contributions	% Reliquat
Canada	1 945 079	1 073 562	871 516	44,81%
Norvège	3 356 866	3 215 948	140 918	4,20%
Suède	3 098 329	2 251 127	847 202	27,34%
Luxembourg	227 087	0	227 087	100,00%
PNUD	350 000	350 000	0	0,00%
PBF	578 343	332 430	245 913	42,52%
Japon	1 969 776	1 100 455	869 321	44,13%
UE	13 559 632	0	13 559 632	100,00%
<b>Total</b>	<b>25 085 112</b>	<b>8 323 522</b>	<b>16 761 589</b>	<b>66,82%</b>